Règlement de la Pochette NoPhone

En utilisant la pochette NoPhone, je m'engage à :

1. Utilisation et possession de la pochette

Je dois me présenter chaque jour à l'école avec celle-ci. Elle m'est prêtée et je suis tenu de la garder en parfait état. Elle me sera facturée 20€ dont 15€ de caution qui me seront rendus en fin d'année.
Toute détérioration entraînera une **facturation de 20 €.**
En cas d'oubli, **mon smartphone sera également confisqué jusqu'au lendemain**, avec **récupération de la carte SIM**.

2. Respect du cadre établi

Je dépose mon smartphone **éteint** dans la pochette NoPhone **dès l'entrée dans l'établissement** et lorsque j'ai fini mes cours de la matinée ou de l'après-midi, je me dirige à la sortie, j'attends calmement mon tour pour faire **démagnétiser** la pochette.

3. Responsabilité personnelle

Je garde ma pochette avec moi, je veille à ne pas la perdre ou l'endommager et je suis responsable de mon smartphone.

4. Contribution à un environnement serein

En **évitant l'usage des smartphones**, je participe à un **climat scolaire calme, respectueux et propice à l'enseignement**.

5. Favoriser les échanges humains

Sans distraction numérique, je privilégie les **relations sociales** avec mes camarades et l'équipe éducative.

6. Respect de la vie privée et de la loi

No Phone = 0 photo / 0 vidéo prise à l'insu des personnes. Tout MANQUEMENT sera SANCTIONNE de 2 jours de renvoi.

7. Engagement pour ma réussite

En limitant les distractions numériques, je m'engage à **rester concentré** pour **mieux apprendre et progresser**.

8. Cas particuliers : sorties scolaires

Si je vais en **sortie scolaire** dans le courant de la journée sans retour à l'école ou que je **ne retourne pas à l'école après un cours d'Éducation Physique**, je dois **faire débloquer ma pochette avant de quitter l'établissement. Lors de ces activités, je** m'engage à respecter le ROI en matière de l'utilisation de GSM.

9. Objets à ne pas laisser dans la housse

Je veille à **ne pas laisser de carte de sortie, abonnement de transport ou carte bancaire dans la housse** de mon smartphone, pour éviter toute perte ou oubli.

10. Sanctions en cas de non-respect

Tout non-respect de l'utilisation de la pochette entraînera la **confiscation du smartphone**, selon l'échelle suivante :

- **1re infraction** : 1 semaine
- **2e infraction** : 2 semaines
- **3e infraction** : 3 semaines

(et ainsi de suite)
Dans chaque cas, **la carte SIM sera restituée à part**, et les parents seront invités à venir chercher le smartphone.

Signature des parents : Signature de l'élève :